

Associations et gouvernance du Parc

Sujets identifiés par l'assemblée (avant de constituer les groupes)

Place des associations dans la gouvernance du Parc :

- au moment de la discussion de la Charte,
- dans le suivi ultérieurement de la mise en œuvre de la Charte.

Thèmes

Implication dans le décisionnel

Circuit de consultation

C'est quoi le problème ?

Les associations ne sont pas associées à l'élaboration globale au-delà du sectoriel.

Intentions

Faire participer la société civile.

Aider à la décision : démocratie participative

Actions

« Personnes associées » - « Conseil de développement » - « Forum associatif »

Quand commencer ?

Immédiat pour élaboration de la Charte puis dans la durée sur son déroulement

Comment s'organiser ?

1 réunion avec un intervenant extérieur (expert sur le sujet) pour poser les bases. Elaboration de propositions par le groupe de travail. Présentation en comité syndical.

Fonctionnement « officieux » avant d'attendre décision officielle.

Participants du groupe de travail du 14/04/18

Yves Lepage – Maison de Loire en Anjou, France Nature Environnement – Sauvegarde de l'Anjou

Loïc Bidault – Conservatoire des Espaces naturels des Pays de la Loire

Benoît Baranger – Président du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Personnes prêtes à s'investir

et associations auxquelles elles sont affiliées

BARON	Aurélien	Colibris - Collectif OASIS Cravantaise
CHARDON-LUCET	Gaëlle	Université populaire saumuroise
GUYOT	René	Maisons Paysannes de Touraine
LEPAGE	Yves	France Nature Environnement - Sauvegarde de l'Anjou
TOROSSIAN	Florence	Défense du patrimoine de Chinon et de ses environs

Personnes intéressées

et associations auxquelles elles sont affiliées

CHARTIN	Christophe	Maisons Paysannes de Touraine
GRIFFAUT	Natacha	LPO Touraine - Ligue pour la Protection des Oiseaux
LACROIX	Isabelle	Cinéma de l'Amicale
MAYADE	Christiane	Embellie de Villandry
TILHOU	Monique	Université populaire saumuroise